

Dans ce numéro,

Informations municipales	2-5
Nouvelles des écoles	6-7
Vie associative	
- Chanonat tennis club	8
- La chanonatoise	8-9
- Les amis de l'Auzon	10
- Comité des Fêtes	10
- Association pour le don du sang bénévol	10
Informations culturelles	
- Commission culture	11
- Médiathèque	11
Information Commerciale	12
Informations Générales	12
Etat civil	12

Le mot de la municipalité

Chers concitoyens,

Nous voilà revenus au printemps, les beaux jours d'avril exceptionnels de soleil et de douceur ont un effet positif sur notre moral qui en a bien besoin dans le monde d'incertitudes que nous vivons actuellement.

Ces beaux jours sont assortis d'un déficit de pluviométrie alarmant, espérons que ce ne soit pas le présage d'une année de sécheresse précoce qui nous rappellerait celle de 1976. L'eau est précieuse économisons là.

Chanonat est engagé dans la transformation de son POS en PLU, outil indispensable à une gestion du territoire pour les prochaines années.

La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet d'architecture DESCOEUR qui a déjà bien avancé dans le dossier, en effet le diagnostic et le plan d'aménagement et de développement durable ont été validés par le conseil municipal. Les agriculteurs réunis en mairie ont été informés de la démarche en présence d'un représentant de la Chambre d'agriculture.

Une réunion publique a été organisée, une centaine de Chanonatois y participaient. Cette rencontre avait pour but d'informer la population du déroulement du processus et de présenter la législation en vigueur préconisée par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Grand Clermont dont nous faisons partie intégrante par le PLH (Programme Local d'Habitat) de la communauté de communes « les Cheires » et également en respect de la charte du Parc des Volcans, en outre les zones naturelles devront être protégées.

Les conclusions de ce PLU seront connues dans le courant de l'année 2012.

Le deuxième grand chantier de notre mandat est celui de la modernisation et de la mise aux normes de la mairie.

D'une part la loi nous oblige à rendre accessibles nos locaux aux personnes à mobilité réduite et à la sécurisation de nos archives en sous-sol.

D'autre part la disposition de nos bureaux ne permet plus d'accueillir nos visiteurs dans de bonnes conditions. Le confort de travail du personnel administratif et des élus doit être amélioré.

A chacune et chacun d'entre vous, je souhaite un excellent été 2011.

Le Maire

■ Cérémonie du 8 Mai 2011

Cette cérémonie s'est déroulée en présence de Marcel Mathou et Pierre Oléon, deux acteurs de la dernière guerre mondiale.



■ Hommage à Patrick Garand

Patrick nous a quitté à la suite d'un malaise aussi soudain qu'imprévisible.

Son départ nous plonge dans une immense tristesse.

Conseiller municipal de 1989 à 1998, il avait, grâce à son dévouement exemplaire et une aptitude remarquable à la défense des intérêts collectifs, contribué efficacement à la conduite des affaires communales.

Sapeur pompier volontaire, j'avais eu l'honneur de servir à ses côtés, dans des circonstances souvent difficiles. Son cou-

rage, son abnégation et son professionnalisme unanimement reconnus faisaient de Patrick une pièce maîtresse du Centre d'intervention.

Il avait le souci permanent de rendre service à autrui, à ses voisins, à ses amis. Il savait tout faire, il savait contourner les obstacles avec des techniques et des astuces qui n'appartenaient qu'à lui. Il était en tout point d'une redoutable efficacité.

Nous assurons sa famille de toute notre sympathie et nous partageons son chagrin.

Patrick, nous garderons dans notre mémoire tout ce que tu as donné à chacun de nous et à la collectivité toute entière.

Jean-Pierre Pezant

■ Compte administratif 2010

Le budget a été présenté le 12 avril 2011 au Conseil Municipal qui l'a accepté à l'unanimité,

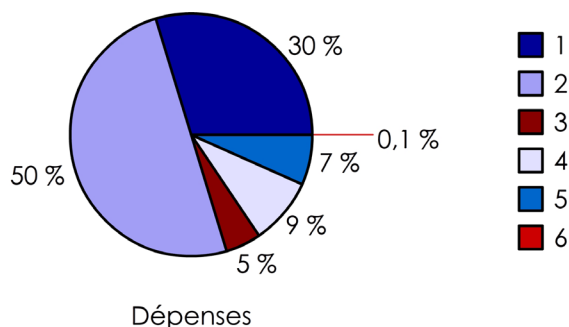
Budget de fonctionnement

Dépenses

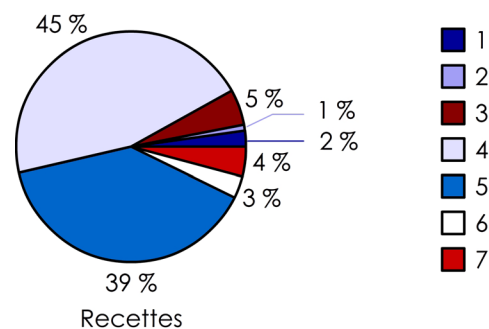
1 - Charges à caractère général	198 796 €
2 - Charges de personnel	335 298 €
6 - Opérations d'ordre	30 999 €
4 - Charges de gestion courante	59 196 €
5 - Charges financières	44 894 €
6 - Charges exceptionnelles	927 €
Total	670 110 €

Recettes

1 - Excédents antérieurs reportés	21 000 €
2 - Atténuations de charges	8 477 €
3 - Produit des services du domaine	47 152 €
4 - Impôts et taxes	434 907 €
5 - Dotations et participations	375 537 €
6 - Autres produits de gestion courante	29 356 €
7 - Produits exceptionnels	39 837 €
Total	956 266 €



Dépenses



Recettes

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 640 870 € et les recettes à 868 649 €, soit un excédent de 227 779 €. Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 670 110 € et les recettes à 956 266 €, soit un excédent de 286 156 €.

Affectations des résultats :

Sur les 286 156 € d'excédent, 152 152 € sont virés à la section d'investissement afin de compenser le déficit (voir ci-dessous) et 134 004 € sont reportés en excédents à la section de fonctionnement au budget primitif 2011.

Le conseil municipal a maintenu les taux des contributions directes au niveau de ceux de 2010.

Budget d'investissement

Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	262 448 €
2 - Opérations financières	272 157 €
Total	534 605 €

Recettes

1 - Recettes d'équipement	132 053 €
2 - Opérations financières	289 940 €
Total	421 993 €

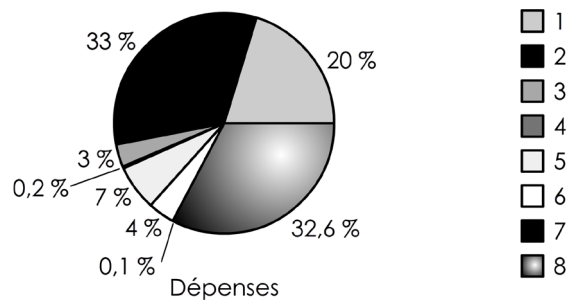
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 534 605 € et les recettes à 421 993 €, soit un déficit de 112 612 €. A celui-ci il faut ajouter le déficit des restants à réaliser d'un montant de 39 540 €, ce qui fait un déficit global de 152 152 €. Celui-ci est compensé par le virement de la section de fonctionnement (voir ci-dessus).

Budget Primitif 2011

Budget de fonctionnement

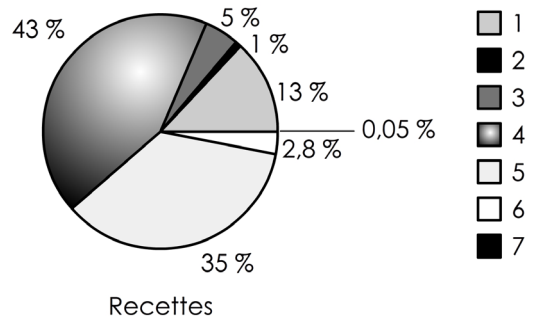
Dépenses

1 - Charges à caractère général	208 850 €
2 - Charges de personnel	338 500 €
3 - Dépenses imprévues	33 235 €
4 - Opérations d'ordre	1 822 €
5 - Charges de gestion courante	69 210 €
6 - Charges financières	41 000 €
7 - Charges exceptionnelles	1 000 €
8 - Virement à la section d'investissement	335 219 €
Total	1 028 836 €



Recettes

1 - Excédents antérieurs reportés	134 004 €
2 - Opérations d'ordre	10 000 €
3 - Produit des services du domaine	48 800 €
4 - Impôts et taxes	441 438 €
5 - Dotations et participations	364 894 €
6 - Autres produits de gestion courante	29 200 €
7 - Produits exceptionnels	500 €
Total	1 028 838 €



Budget d'investissement

Dépenses

1 - Dépenses d'équipement	313 749 €
2 - Opérations financières	246 448 €
Total	560 197 €

Recettes

1 - Recettes d'équipement	46 004 €
2 - Opérations financières	514 193 €
Total	560 197 €

Travaux et acquisitions prévus en 2011

Chanonat
Eclairage public lotissements des Beix, rue du Soleil Levant, rue de la Moillère et Cimard.
Rénovation des locaux du pôle culturel (ancienne cure).
Pose de la plaque « G. Rives » à l'école maternelle.
Aménagement d'un espace public près de la mairie.
Renforcement de chemins et curages de fossés

Jussat
Aménagement du terrain de jeu
Aménagement d'un espace public rue Saint Roch

Varenes
Eclairage route de Chanonat et impasse des Genets
Règlement de la dernière tranche des travaux réalisés en 2010 sur RD 2089

Acquisition de matériel pour les services techniques (perceuse, bétonnière, chargeur sur tracteur, saleuse, tracteur)
Achat d'un nouvel ordinateur pour la mairie
Mobiliers : bancs pour l'Eglise (livrés en décembre 2010), tables et chaises pour la salle des loisirs et le Pitchou, jeux pour le jardin public.

Budget d'assainissement

Le budget a été présenté le 12 avril 2011 au Conseil Municipal qui l'a accepté à l'unanimité,

Compte administratif 2010

Budget de Fonctionnement	
Dépenses	72 448 €
Recettes	129 299 €
Excédent	56 811 €
Budget d'investissement	
Dépenses	32 092 €
Recettes	174 714 €
Excédent	142 622 €

Budget primitif 2011

Budget de Fonctionnement	
Dépenses	162 929 €
Recettes	162 929 €
Budget d'investissement	
Dépenses	199 882 €
Recettes	199 882 €

Budget du CCAS

Le budget a été présenté le 13 avril 2011 à la commission du CCAS l'a accepté à l'unanimité,

Compte administratif 2010

Dépenses	7 945 €
Recettes	9 031 €
Excédent	1 086 €

Budget primitif 2011

Dépenses	10 586 €
Recettes	10 586 €

■ Présentation de la démarche du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le 20 avril 2010 à 18 heures à la Salle de Temps Libre et des Loisirs, la démarche du Plan Local d'Urbanisme a été présentée aux habitants de Chanonat. Une centaine de personnes était présente.

Tout d'abord, le Maire a rappelé l'historique de la prise de décision de transformer le Plan d'occupation des Sols (POS) actuel en PLU.

L'ancienneté de ce premier (septembre 1999), (obsolescence des règlements des zones actuelles au regard des évolutions technologiques afin de maîtriser les énergies), l'évolution des territoires (création du Pays du Grand Clermont et naissance de la communauté de commune « Les Cheires ») ont été des éléments déterminants.

Inscrire et faire exister Chanonat dans ce nouvel espace à l'horizon 2025 ont été les objectifs des élus.

Une délibération fut prise au conseil municipal du 22 septembre 2009 afin de lancer la démarche.

Jean-Pierre Pezant a ensuite rappelé, que tous les habitants quelques soient leur âge et leurs activités avaient une place sur ce territoire. Celui-ci devait conserver ses particularités dont la préservation de l'identité de chacun des trois bourgs. Il est indispensable de créer des zones spécifiques dédiées à l'agriculture et au développement de la viticulture pour éviter l'urbanisation à outrance et le rapprochement des territoires. Le développement des petits commerces est une nécessité absolue pour redonner de la vie à notre village.

Cette présentation faite, M. Descoeur, dont le cabinet d'étude est en charge de nous épauler pour mener à bien cette mission, a présenté le diagnostic du territoire. Ce document a permis de mettre en relief nos forces, nos faiblesses et les besoins de la commune en matière : de préservation des milieux et des paysages, de développement économique, d'agriculture, d'aménagement de l'espace, d'équilibre social, d'habitat, de transports, d'équipements et de service et de cibler les enjeux. Cette phase est achevée.

La synthèse de ce travail est consultable sur le site internet de la commune à la rubrique « Urbanisme ».

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été présenté par Serge Proust, adjoint à l'urbanisme. Le PADD a été débattu et finalisé en conseil municipal du 7 décembre 2010. Ce document est évolutif pendant toute la période de la transposition du POS en PLU. Des réunions préparatoires ont eu lieu en amont à ce conseil pour que tous les conseillers soient au même niveau de réflexion pour valider les objectifs. Les orientations retenues tiennent compte du diagnostic et des enjeux identifiés, du contexte légal et supra-communal (Schéma de Cohérence Territoriale : SCoT et Programme Local de l'Habitat : PLH) et des contraintes techniques (réseaux...), financières et environnementales. Le projet est consultable sur le site internet www.chanonat.fr



Les grands objectifs de ce PADD sont :

- La préservation de la qualité des espaces naturels, des paysages fragiles (trames vertes, trames bleues...) par des zonages, des espaces boisés classés ou des emplacements réservés.
- La préservation des secteurs identifiés ZNIEFF, Natura 2000, ZPS...
- Le maintien d'une activité agricole sur le territoire communal.
- La confortation du bâti existant par la mise en place d'un règlement adapté pour les articles 6, 7 et 11 des règlements pour chaque zone.
- La conformité aux objectifs du SCOT du Grand Clermont qui préconise une diminution de la surface de terrain à bâtir d'au moins 20 %, soit une superficie moyenne par logement individuel de 700 m² par construction.
- L'urbanisation des dents creuses urbaines.
- La favorisation des îlots de construction avec possibilité de mitoyenneté.
- La diversification de l'offre de logements.
- L'ouverture de nouvelles zones urbaines à la marge de certains secteurs en fonction des études existantes.
- La maîtrise du développement pavillonnaire.
- de rendre les choix de développement compatible avec le schéma d'assainissement.
- de rendre les choix de développement compatible avec les risques naturels.
- La promotion d'une politique d'économie des consommations énergétiques et un développement des énergies renouvelables.
- Le maintien de l'activité économique.
- La mise en valeur des sites identitaires/les bourgs anciens de Chanonat, Jussat, Varennes, La Bâtisse, Varvasse.
- de favoriser une nouvelle mobilité en laissant plus de place aux modes doux, non polluant, notamment par des emplacements réservés.



Une grande partie du débat a été axée sur le problème du stationnement dans les centres bourgs. Pas une semaine ne se passe sans que la mairie ne soit sollicitée pour résoudre un problème de stationnement gênant.

Les idées fusent parmi lesquelles : création de parking aux extrémités des bourgs et obligation pour les habitants, possédant des garages ou du terrain attenant à leurs maisons d'habitations, de stationner leurs véhicules en ces endroits. Nous pouvons aussi réfléchir à d'autres solutions.

Création de petits emplacements réservés, ici ou là (la municipalité y a déjà pensé).

Mise en place des transports en commun vers les pôles de vie (Clermont et Saint-Amant de Tallende) avec des navettes régulières ce qui pourrait, peut être, diminuer le nombre de véhicules par foyer.

Après le diagnostic, le PADD... Le zonage et ses règlements

La 3e phase est la retranscription du PADD dans les documents d'urbanisme : zonage, règlement, orientations particulières d'aménagement, annexes (servitudes publiques, plans des réseaux).

■ *Ecole maternelle Gérard Rives*

Le samedi 14 mai l'école maternelle est devenue l'école maternelle Gérard Rives.

Discours de Jean-Pierre Pezant, Maire de Chanonat

M. le Député, Louis Giscard d'Estaing,
M. le Conseiller général, Claude Graulière,
M. l'Inspecteur d'Académie, Mr Launay,
M. le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
Mme la Directrice de l'Ecole Maternelle, Mme Tournadre,
Mmes et MM les Maires des Communes voisines,
Mesdames, Messieurs,
Chers Amis,

Je suis très heureux de me retrouver parmi vous, ce matin, entouré par la famille de Mr Gérard Rives, dans le cadre d'une cérémonie à laquelle nous avons tenu à donner un relief tout particulier.

En inaugurant aujourd'hui ces deux sculptures en l'honneur de Gérard, nous accueillons deux œuvres d'une artiste chanonatoise, Marie-Odile SALLE. Nous sommes heureux qu'elle soit parmi nous aujourd'hui et nous saluons son exceptionnel talent.

Ces sculptures se veulent avant tout le témoignage d'estime, mais aussi la reconnaissance, de toute la population de Chanonat, à un homme qui a présidé aux destinées de la commune pendant neuf années.

Sans vouloir revenir dans le détail sur la construction de cette école, tout a été dit lors de son inauguration, je voudrais néanmoins rappeler les grandes étapes de cette réalisation qui apporte à nos enfants, à nos enseignants et au personnel communal qui y travaillent au quotidien, un cadre exceptionnel et un confort de travail reconnu de tous.

Si l'idée de cette construction avait été lancée par Lévon Avédikian, maire de 1995 à 1999, hélas la maladie ne lui a pas donné le temps de la mise en œuvre.

Gérard a repris le flambeau, accompagné par un Conseil Municipal motivé, il a mené à bien toutes les étapes nécessaires, l'achat du terrain, le choix de l'architecte, le permis de construire, l'obtention des subventions, le financement et

Ce travail, qui vient tout juste de commencer, implique : un examen pointu à partir de planches cadastrales, mais aussi une étude importante sur le terrain afin d'apprécier les lieux. Une fois élaboré, le projet de PLU (rapport de présentation, PADD, règlement, documents graphiques et annexes) sera soumis à une série de consultations obligatoires.

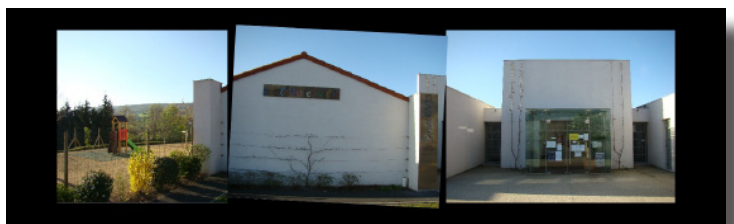
C'est à ce moment précis que le projet sera à nouveau présenté à l'ensemble de la population de Chanonat.

Ensuite le Conseil municipal arrêtera le projet.

Sont associés au projet: l'Etat, le Parc Régional des Volcans d'Auvergne, le Pays du Grand Clermont, la Communauté de Communes « Les Cheires ». Les communes limitrophes seront consultées sur le projet arrêté par le Conseil Municipal. Elles disposeront d'un délai de 3 mois pour donner leur avis.

Au terme de ce délai, la population sera de nouveau consultée, via une enquête publique. Le commissaire-enquêteur désigné par l'Etat disposera du projet de PLU et de l'ensemble des avis transmis par les personnes publiques associées. L'enquête publique d'une durée d'un mois environ est prévue, au plus tard, au tout début de l'année prochaine.

L'arrêté définitif du PLU par le Conseil municipal interviendra à l'issue de ces phases après examen des remarques formulées.



enfin la construction.

Gérard a piloté tout ça avec acharnement, contourné les embûches qu'elles soient administratives ou techniques et elles furent nombreuses.

Au bout du compte, le résultat est remarquable.

Au décès de Gérard, il m'a semblé opportun de remercier son courage sa ténacité à toute épreuve. Le Conseil Municipal unanimement a décidé de lui dédier cette école qui porte désormais son nom. Aujourd'hui et dans l'avenir toutes les générations d'enfants sauront qu'ils doivent à Gérard Rives cette école qui leur servira de cadre pour leur tout premier début dans la vie scolaire.

Professionnellement, Gérard était enseignant et à ce titre un grand défenseur de l'école publique, nous devons chacun à notre niveau poursuivre son chemin et continuer son combat en faveur de l'Ecole de la République.

Merci encore Gérard pour tout ce que tu as donné à Chanonat, les habitants de cette commune garderons à jamais le souvenir de ton attachante personnalité.

Après les interventions du Député M. Louis Giscard d'Estaing, de la Directrice de l'école maternelle Mme Catherine Tournadre et de l'Inspecteur d'Académie M. Launay, les panneaux, créés par Marie Odile Salle, artiste chanonatoise, ont été dévoilés, en présence de la famille de Gérard Rives, par sa petite fille.



■ Ecole maternelle Gérard Rives

Les enfants ont travaillé sur le thème des dinosaures. Ils ont pu mémoriser les noms de certains d'entre eux, comparer leur anatomie, leur régime alimentaire...Chacun s'est aussi confectionné un masque de dinosaure.

Début février, les deux classes ont visionné la sélection de Festival du Court Métrage à Clermont. Les enfants ont emprunté le tram de la place du CHU jusqu'à la place Gaillard. Ensuite, les volcans ont été le sujet étudié pendant deux mois. Ils ont appris la structure d'un volcan, le nom de quelques volcans d'Auvergne ...Ils ont fabriqué un petit volcan chacun en carton et enfin ont pu assister à l'éruption du volcan construit ensemble en pâte à papier. Ce fut une expérience assez magique pour eux.

La bibliothécaire est revenue leur raconter deux histoires avec le « raconte-tapis » : une sur la mer et l'autre sur la montagne. Elle leur a également proposé un petit atelier au moment de Pâques.



Tous les enfants ont bénéficié d'un cycle de quatre séances de lutte avec un animateur diplômé. Chaque enfant a reçu le diplôme du petit renard.

Les élèves de GS ont travaillé sur le tri des déchets avec un professionnel du VALTOM.

Mi-avril, l'école s'est déplacée à l'étang du Pacage (Espace naturel sensible) sur la commune de La Roche Noire pour un éveil sensoriel autour de la faune et principalement de la flore. Deux animateurs ont proposé plusieurs activités sensorielles aux enfants.

Les mois de mai et juin seront consacrés au thème des Gaulois. Une visite de la Maison de Gergovie ainsi qu'un parcours guidé sur le Plateau sont prévus en mai suivis d'un pique-nique.

Un atelier-terre sera organisé en groupes par une céramiste de Chanonat (la maman de Mélissandre).

Les deux classes doivent se rendre au bassin de Longues pour six séances de piscine.

La fête des écoles est prévue cette année le vendredi 17 juin de l'étang de Chanonat jusqu'à Varennes avec un repas.

L'enseignante des petits propose une réunion le mardi 28 juin à 18h aux parents des futurs élèves.

Si vous voulez joindre la directrice pour un renseignement, un rendez-vous ou une inscription, n'hésitez pas à l'appeler au 04.73.78.26.98.

A partir du 2 juillet, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie.

Bonnes vacances d'été à tous en attendant la rentrée le lundi 5 septembre 2011.

■ Ecole Élémentaire

Inscriptions à l'école élémentaire :

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'école, vous pouvez contacter le directeur Bonnefont Bruno, un rendez-vous sera alors fixé.

Vous devez vous munir du livret de famille, du carnet de santé, d'un certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée et d'un justificatif de domicile.

Jusqu'au 1er juillet, date des vacances, vous pouvez appeler à l'école au 04 73 87 58 04.

Pendant le mois de juillet, au 06 74 47 55 37. Vous pouvez à tout moment contacter la mairie qui transmettra votre ins-

cription.

Infos pour l'année scolaire 2011-2012 : Normalement, aucun changement prévu sur la semaine des quatre jours. Nous attendons les conclusions du Comité devant réfléchir sur les rythmes scolaires, créé par le ministre de l'Education Nationale. Si les écoles devaient revenir aux neuf demi-journées hebdomadaires, ce devrait être mis en place pour la rentrée 2013.

Les effectifs sont pour l'instant de 21 à 22, voire 23 élèves par classe. Chaque classe ayant deux niveaux.

Classe de découverte : Classe géologie et Préhistoire

Du 7 au 10 juin, les trois classes de l'école élémentaire partent ensemble, pour la première fois, dans le Cantal à Lanau. La classe de découverte est une activité pédagogique régulière pratiquée depuis quelques années par l'équipe enseignante. Les différents projets ont toujours montré le grand intérêt de ces séjours vécus en commun et préparés par elle-même et des partenaires compétents (responsables des centres d'accueil, animateurs spécifiques et diplômés...). Pendant quatre jours découverte de la vie de la ferme, randonnées pédestres, étude des roches, du volcanisme, lecture de paysages et ateliers préhistoriques seront proposés aux élèves des deux cycles (II et III). La classe de découverte est un moment pédagogique fort.

3SOMA

À l'initiative de l'OCCE (Office central des coopératives scolaires du PDD), un projet géologique, géographique et historique a vu le jour durant cette année scolaire. Il s'agit pour les classes de compléter une frise géologique, préhistorique et scientifique réalisée par un groupement de scientifiques et d'historiens avec des éléments qui touchent de près notre commune ou les communes environnantes. Deux organismes Rhinopolis et Terre d'Éveil sont à l'origine de ce merveilleux (car les enfants ont beaucoup apprécié son format et son contenu) document qui fixe les grands moments géologiques et préhistoriques de notre région.



Copyright Volcan Terre d'Éveil

Cette frise est consultable en ligne : www.voltrev.fr (voir en photo, un extrait) Il s'agit pour les classes engagées (classes des CE2-CM1 de B. Bonnefont et CM1-CM2 de C. Arnould) de compléter en apportant des précisions touchant telle ou telle époque et qui ont modifié ou expliqué la formation de relief de notre environnement proche.

Les élèves ont donc dans un premier temps manipulé et étudié cette frise. C'est ainsi qu'ils ont appris que notre région a connu un climat tropical, les squelettes fossilisés trouvés de rhinocéros et autres animaux sont là pour le prouver. Photo 5692 : sortie Gergovie. Des randonnées autour de l'école, sur le plateau de Gergovie (commune de La Roche Blanche) montrent que ces deux communes partagent un événement géologique majeur, la formation du plateau du même nom. Nous avons eu le plaisir de faire cette dernière sortie avec Monsieur Denis Turlonias qui nous a expliqué la formation du plateau (visite de la maison de Gergovie) et nous avons découvert les Rocs Rouges et Puy de Mardou. Le plateau de la Serre, lui, fera l'objet d'une étude spécifique ultérieurement.



Stromatolithes ou choux-fleurs

Apprendre ailleurs et autrement et apprendre à vivre ensemble. Les enfants partent avec une certaine émotion, une vraie volonté de découverte, quelque appréhension - partagée avec les parents, et cela est légitime - mais reviennent avec un enthousiasme débordant. Pendant ce séjour, les enfants feront de la géographie, de l'histoire, des sciences sur le terrain, in situ. Toutes formes d'expression seront mises en avant. Le groupe d'élèves sera encadré par les enseignants et quatre adultes, dont deux parents d'élèves. Sur place, les élèves travailleront avec des animateurs spécialisés. Nous vous proposerons dans le prochain numéro du bulletin municipal un compte-rendu détaillé de ce séjour.



maison de Gergovie



Denis Turlonias, géologue

Sur Jussat, les enfants ont découvert les fameuses roches en choux-fleurs ou stromatolithes, les fossiles phryganes, les pépérites et autres roches sédimentaires et autres témoignages d'une histoire géologique forte. Les élèves des deux classes, après études et recherches, doivent rédiger des articles scientifiques ou autres sur leurs découvertes. 7 à 8 classes participent, sur le département, à ce projet. L'ensemble des travaux sera rassemblé dans une revue mise à la disposition des classes participantes et les autres, pour mutualiser. Notre départ en classe de découverte ne nous permettra pas de participer à « la Journée Rencontre » prévue à l'Université des Cézeaux, pendant laquelle les élèves auraient pu s'entretenir avec des scientifiques mais pourront présenter leurs travaux sous forme de panneaux. Cette activité sera poursuivie, l'année prochaine car partir du terrain, du patrimoine local c'est une source d'enseignement riche, forte et motivante pour les élèves. Les enfants ont déjà vécu cette expérience de terrain lors du « Projet-Rivière » conduit par le SMVV (Syndicat mixte de la Vallée de la Veyre).

pépérites sur le flanc de Gergovie

fossiles de fourreaux de phryganes



Transports Scolaires
Les imprimés de demande d'inscription pour les transports scolaires 2011/2012 sont disponibles en mairie (ils devront être retournés en mairie avant le 15 juillet 2011). Se munir d'une photo.

■ Chanonat Tennis Club

Cette fois c'est le printemps, voire même l'été, aussi, les personnes désirant prendre leur carte au CTC, le peuvent toujours, comme chaque année le Pass-Tennis mis en place par la FFT permet de pratiquer le tennis pendant la belle saison pour un coût modéré mais avec les garanties offertes par la FFT. Les conditions nécessaires pour les jeunes avoir plus de 9 ans et, pour tout le monde, ne pas avoir eu une licence en 2010, pour cela il suffit de contacter un des responsables.

Didier Bourdin : 04 73 87 52 74
 Gilles Guillaume : 04 73 87 33 64 (après 18h)
 Bruno Bonnefont : 06 74 47 55 37

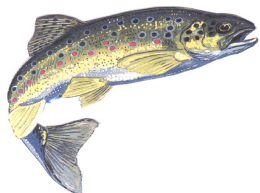


Tarif : Pass-tennis 9-16 ans 20€
 Pass-tennis + de 16ans 30€

Carte permettant la pratique du tennis en compétition :
 Jeunes (-18 ans) 50€ licence comprise
 Adultes 60€ licence comprise
 (Un certificat médical d'aptitude à la pratique du tennis sera exigé)

Le CTC organisera un tournoi vétéran (+35, +45, +55) qui se déroulera du 08/06/2011 au 26/06/2011. Montant de l'engagement 14 € et 20 € pour l'engagement dans 2 catégories.

■ La Chanonatoise



La société de pêche « La chanonatoise » a tenu son assemblée générale ordinaire, dans les locaux de la Maison des Associations à Chanonat (puy de Dôme) le Dimanche 27 février 2011 sur convocation individuelle adressée par le président de l'association, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Compte-rendu moral 2010,
- Compte-rendu financier 2010
- Prévisions 2011,
- Election du bureau,
- Questions diverses,
- Distribution des cartes.

Monsieur le président remercie monsieur le Maire et les 41 membres pour leur présence aux travaux de cette assemblée générale.

Avant de passer à l'ordre du jour, le Président demande une minute de silence en mémoire de Messieurs René Durand, Louis Vernadat pêcheurs et Jean Vigne Président d'Honneur de notre société, disparus au cours de l'année 2010.

Compte -rendu moral 2010

A- AUZON

Les activités ont été les suivantes :

- a) 12 mars : lâcher de 50 kg de truites fario,
- b) 13 mars : ouverture,
- c) 27 avril : réception et lâcher d'alevins avec Messieurs Vis-sac, Constanty et Theillon,
- d) 24 mai : vidange du petit étang et lâcher de truites (reliquat de la fête de la pêche),
- e) Septembre-octobre : réparations du Pont du Chabri : assise, piles et tablier. Le parapet a été surélevé pour la mise aux normes de sécurité : une réussite,

Pollution

- a) 23 mars : dépôt de plainte la gendarmerie de Veyre pour la présence importante de lait. Le Président a déposé une



Siège social : Mairie – 63450 CHANONAT

plainte simultanément avec le Président de la société de pêche de La Roche Blanche-Le Crest et Orcet. Il n'a pas été constaté de dégâts sur les poissons.

- b) 23 mars : le béal du Château de la Batisse a été fermé par le propriétaire sans prévenir. Monsieur Rachado a du récupérer les truites et les a remises dans l'Auzon,
- c) 28 décembre : une mousse importante est signalée par les employés communaux. Un prélèvement d'eau a été effectué par le Maire, François Damburn et la Gendarmerie de Veyre et St Amand. Pas de mortalité constatée, mais on ne connaît pas les conséquences sur les alevins, leur nourriture et la flore.

Le Directeur de la laiterie avoue un disfonctionnement et reconnait les faits.

B-Etang de la prairie

- a) 12 mars : lâcher de 50 kg de carpes, 50 kg de gardons, 5 kg de goujons, 10 kg de tanches et 10 kg d'ables,

Un merci et amitié à Gérard Hanauer de la Société de Pêche de La Roche Blanche qui a mis dans notre étang une centaine d'ablettes.

- b) 3 avril : ouverture,
- c) 22 mai : nettoyage de printemps du béal de Flore et des abords de l'étang (samedi de pentecôte),
- d) Le nettoyage d'automne du béal prévu le 27 novembre a été reporté à cause de la neige, et a été repoussé et annulé au début de l'année 2011 pour les mêmes raisons. A suivre...

Réunions et rencontres

- a) 10 mai : réunion du bureau pour la préparation de la journée de la fête de la pêche,
- b) 23 mai : Fête de la Pêche à l'étang de la prairie. Nous remercions tous les participants qui ont contribué au succès de cette journée,
- c) 11 juin : réunion du bureau pour l'organisation et la répartition des tâches pour le concours de pêche,
- d) 26 juin : concours de pêche à l'étang de la Prairie.

- e) 8 avril et 21 mai : réunion à Veyre Monton avec les CHEIRES, la Communauté de Communes et le Syndicat de la Veyre pour faire le point sur l'état et la pollution de l'AUZON et élaborer des projets pour limiter cette pollution. Messieurs Theillon et Constanty pour la Société de pêche, Monsieur le Maire et Monsieur Demolle pour la Fédération de la Pêche participaient à cette réunion qui faisait suite à plusieurs autres. Evolution à suivre.
- f) 30 octobre : à 11 h 00, les pêcheurs étaient réunis pour un dépôt de plaque en souvenir de Jean Vigne Président d'Honneur, en présence de la famille.
- Le compte-rendu moral est approuvé à l'unanimité.

Compte-Rendu financier

Monsieur Jean Claude Vaux, trésorier, présente les comptes de résultats 2010 :

- a) 34 pêcheurs au ruisseau et 68 à l'étang se sont inscrits,
- b) Pour le ruisseau, les recettes sont de 1695.15 €, les dépenses de 1499.78 €, soit un bénéfice de 195.38 € (bénéfice 2009 : 174.90 €),
- c) Pour l'étang, les recettes sont de 2815.15 €, les dépenses de 1621.68 €, soit un bénéfice de 1183.47 € (bénéfice 2009 : 1380.19 €),
- d) Le total de la trésorerie est de 13381.67 €.

Suite à la présentation de ces comptes, l'assemblée décide de reconduire les prix des cartes pour le ruisseau à 20 € et pour l'étang à 16 € comme l'an dernier. Le prix des invitations reste à 5.00 € à la journée.

Monsieur Vaux rappelle que le droit d'entrée pour l'étang est de 230 € et 160 € pour les jeunes de 18 ans (article 6).

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité.

Prévisions 2011

Vendredi 28 janvier, Monsieur le maire a convoqué les représentants des associations de la commune afin d'établir un calendrier commun des activités pour éviter deux activités le même jour.

En ce qui concerne la société de pêche, les activités prévues en 2011 sont les suivantes :

- a) Dimanche 27 février : assemblée générale, vente des cartes et repas,
- b) Dimanche 6 mars : 2ème distribution des cartes à 11 h 00,
- c) Vendredi 11 mars : lâcher de 50 kg de truites Fario à 17 h dans le ruisseau,
- d) Samedi 12 mars : ouverture de la pêche à l'Auzon,
- e) Samedi 2 avril : ouverture de la pêche à l'étang de la Prairie,
- f) Dimanche 12 juin : fête de la pêche à l'étang de la prairie (Dimanche de Pentecôte),
- g) Samedi 25 juin : concours de pêche à l'étang de la prairie,
- h) Samedi 11 juin : nettoyage du Béal de Flore et des abords de l'étang,
- i) Samedi 26 novembre ; nettoyage du béal (dernier samedi de novembre).

Le Président rappelle que la prise des truites est limitée à 6 par jour, et la taille minimum est de 20 cm.

Le président rappelle également qu'en ce qui concerne les cartes à la journée pour l'étang, celles-ci doivent être mises dans la boîte à lettre prévue à cet effet avant de commencer à pêcher.

Ces informations sont distribuées aux pêcheurs en prenant les cartes.

Election du Bureau

Le Président donne la liste des membres sortants. Le bureau démissionnaire se représente sauf Gilles Gauthie : le Président ne souhaitant pas renouveler son mandat suite à son absentéisme constaté depuis plusieurs années. Il demande s'il y a d'autres candidats puis il propose de passer au vote.

Les candidats suivants :

Bernard Theillon	Président
Jean Claude Vaux	Trésorier
Jean Paul Philippon	Secrétaire
Ludovic Constanty	Membre
Emile Faure	Membre
Michel Gonzalez	Membre
Henri Laveran	Membre
Jean Claude Roussel	Membre
Gérard Vissac	Membre

Gabriel Constanty	Garde
Frédéric Rachado	Garde
Paul Secques	Garde

Sont élus à l'unanimité.

Questions Diverses

Monsieur le Maire indique que la communauté de communes à la disposition de la municipalité une équipe d'insertion pendant une semaine pour effectuer des travaux. Ces travaux consistent cette année au nettoyage des abords du ruisseau au niveau de la traversée du village : du pont du Batin au pont Tantène.

Le concours de pêche a vu consacrés Georges Promérat, meilleur pêcheur adulte et Antoine Védrine meilleur jeune. Le président remet ensuite un diplôme d'honneur à deux membres méritants du bureau : Messieurs Gérard Vissac et Michel Gonzales.

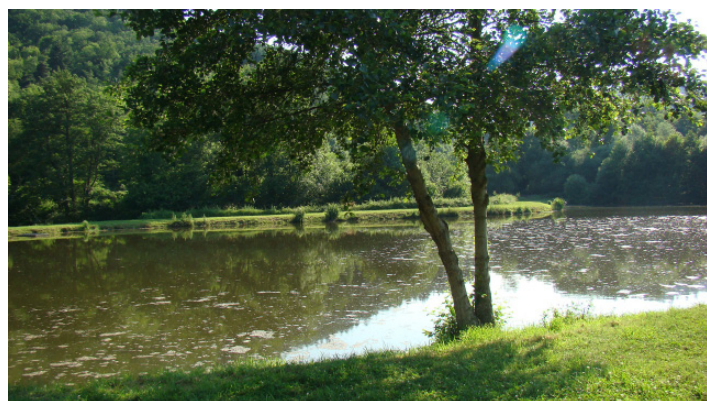
Le bureau déplore pour la deuxième année le faible nombre de concurrents. Cette journée est organisée pour les adhérents et représente du travail, aussi le bureau souhaiterait plus de concurrents au prochain concours du 25 juin.

Suite à une question sur la présence de véhicules sur les bords de l'étang, il est rappelé qu'il est interdit à tout véhicule.

Il est également rappelé que la chasse est interdite au bord et sur l'étang.

Plus aucune question n'étant posée, le Président propose de passer à la distribution des cartes en précisant qu'il y aura une deuxième distribution dans cette salle dimanche 6 mars de 11 h à midi.

Cette assemblée a été suivie d'un repas entre pêcheurs et non pêcheurs au restaurant «L'AUTOBUS» à Romagnat qui a réuni 21 convives.



■ Les amis de l'Anzon

Réunion tous les vendredis après-midi (14 h à 18 h).
Pour tout contact Mme FERNANDEZ, Présidente, Tél : 04 73 78 24 45

Activités du premier trimestre :

Réunion annuelle le 14 janvier – Réélection du même bureau.
31 adhérents - Galette des rois
Le 5 février, chorale CHANT'OPME. Le public était venu en nombre, ce qui a permis de verser un chèque conséquent à l'association CHLOE.
Le 26 février, le club a effectué une sortie au domaine des Volcans à Pontgibaud. Excellente journée appréciée de tous.
Le 15 avril, repas au club.

■ Comité des Fêtes

Ce début d'année a été particulièrement actif pour le Comité ! Tout d'abord, le repas dansant de la St Valentin a encore eu du succès jusque tard dans la nuit avec la venue du groupe de Laure Forestier.
En mars, a été organisé une après-midi Jeux avec la Maison des Jeux de Clermont-Fd. Les enfants (et les parents...) se sont amusés sur les jeux en bois et les casse-têtes de 14h à 17h. Une expérience à renouveler l'an prochain !
En avril, encore une nouveauté, puisque il était question d'un spectacle humoristique ! Le vendredi 8 avril, nous avons eu la chance d'accueillir Jean-Luc Echassoux pour son spectacle « C'est gentil d'être venu ! ». Plus d'une heure et demie de rires dans la salle avec en fin de spectacle sa fameuse chan-

Sorties prévues :

Jeudi 19 mai : visite et repas à Collonges la Rouge – Corrèze
Mercredi 22 juin : repas au viaduc de Garabit et visite au parc des Bisons à Sainte Eulalie.
Nous recherchons des personnes qui désireraient jouer au scrabble et au tarot.

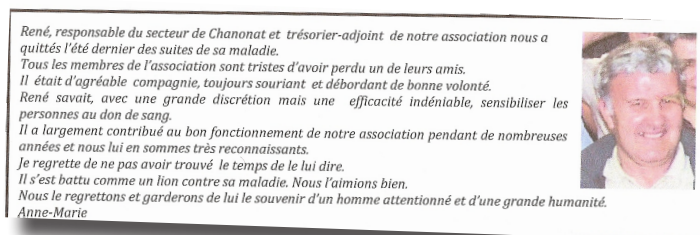
son reprise en cœur par l'assemblée : Mais la nuit, c'est la folie. C'est le gingin dans mon jardin. Les amis font le fouchtri. Et les nanas font le fouchtra !
Nous aurions pu nous arrêter là... mais il y a encore eu la collecte des Œufs de Pacques le samedi 23 avril dans le Parc proche de l'Eglise. Les poules (les cloches ?) ont été généreuses et tous les enfants ont pu rentrer chez eux avec des paniers bien remplis.
Enfin, le vide grenier a eu lieu le dimanche 22 mai (plus de détails sur cette journée au prochain numéro !)
N'oubliez pas, pour nous contacter, notre adresse mail : comitedesfeteschanonat@gmail.com et toujours sur Facebook « Faites la fête à Chanonat ».

■ Association pour le don du sang bénévole Section de Chanonat

Il est de notre devoir d'informer et de sensibiliser l'ensemble de la population car les besoins quotidiens de produits sanguins sont en constante augmentation.
Notre équipe s'efforce d'aller dans ce sens.
C'est un sujet évoqué lors de l'assemblée Générale de l'association du don du sang bénévole de Saint Amant-Tallende qui s'est déroulée le 24 janvier au Crest.
Notre secteur fortement représenté se composait de : Annie Favier, Agnès Thomas, Hélène Delaigue représentant également la municipalité, et Martine Proust.
A cette Assemblée Générale se présentait le Docteur Fabrèglé nouvellement nommé directeur de l'EFS.
Un moment de recueillement a été observé après l'hommage rendu par Anne-Marie Salomez à René Durand.



Martine Proust prend donc la responsabilité du secteur avec Jean-Pierre Couly, suppléant.
Suite au tour de table des responsables, le bilan des donateurs de sang total est de 586, et de 61 en plasmaphèrese pour l'année 2010. Toutefois des démissions se déclarant à saint Amant Tallende, un appel aux volontaires est fait.
La présidente, Chantal Morel, remerciait également les différentes municipalités pour leur générosité.
Rappel des prochaines collectes :
Jeudi 16 juin : Salle des Loisirs du Crest 17 h / 19 h 30
Jeudi 30 juin : Salle des Fêtes de Saint Sandoux 17 h / 19 h 30
Vendredi 12 août : Foyer Rural Cournols 17 h 30 / 19 h 30
Mercredi 31 août :
Salle Dourif Saint Amant Tallende 16 h 30 / 19 h 30
Plasma : Salle pasteur (place de l'église) à Saint Amant Tallende 13 h 30 / 18 h
Nous comptons sur votre dévouement.



Commission Culture

La commission culture organise depuis 3 ans « Les MUSICALES de CHANONAT ». Cette année le groupe de musique irlandaise « OGHAM » se produira le samedi 25 juin à 20h00 place Delille (salle des loisirs en cas de mauvais temps). Le groupe nous propose de retrouver l'ambiance de pub au travers d'un cocktail de musiques à danser endiablées et entraînantes, tout en ménageant des moments plus reposants où les ballades révèlent l'âme et la poésie irlandaise. Concert gratuit.

Médiathèque

7, rue de la mission
63 450 Chanonat
Tél : 04 73 78 21 51

email : bibliotheque.chanonat@wanadoo.fr
site : <http://mediatheques.les-cheires.com>

La saison se termine à la médiathèque avec l'arrivée des vacances scolaires. Elle sera fermée du 4 juillet au 5 septembre.

Jours et horaires d'ouvertures :

- mercredi de 15h00 à 17h00
- vendredi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h30 à 12h00

Passage du bibliobus et médiabus

Vous avez pu remarquer que le bibliobus dessert la médiathèque seulement 2 fois par an au lieu de 3 les autres années, ceci limite votre choix,

La médiathèque s'est tout de même enrichie de 2 nouveaux magazines :

- Tralalire pour les petits
- Images DOC pour les 8 – 12 ans

Animations

Au cours de ce trimestre trois animations ont été proposées aux enfants des écoles maternelles :

- un tapis de lecture sur la mer et la montagne prêté par la bibliothèque départementale
- un atelier de Pâques avec des coloriages accompagné de lecture de contes
- une mise en animation d'une histoire enfantine « le petit trou dans une pomme »

Le 28 mai sera présenté à 17 H. à la médiathèque l'heure du conte « Loup y es-tu » pour les enfants de 4 à 7 ans.

L'association Champ Libre présente pour la seconde année son exposition d'art contemporain « TROPISMES ». Divers lieux de Chanonat vont être investis par de jeunes artistes qui présenteront leurs œuvres (peintures, sculptures, vidéos et installations) les 18, 19, 25 et 26 juin après-midi. Vernissage le vendredi 17 à 17 heures dans le jardin de l'espace culturel (ancienne cure).
Entrée libre



Nous avons la chance d'avoir parmi nos adhérents Laura Cellier qui adore la poésie, elle nous a fait profiter de ses talents, voici un de ses poèmes :

La différence

Je suis blanc et toi noir
J'ai les yeux marron et toi verts
Je viens de France et toi d'Afrique
Je parle français et toi africain
J'ai des droits et des devoirs comme toi
J'aime et je rigole comme toi
La seule différence c'est moi blanc et français aux yeux marron
et toi : noir et africain aux yeux verts.

Rappel

Nous allons insister, une fois de plus, sur le retour des livres prêtés aux enfants des écoles, celui-ci devra s'effectuer avant la fin de l'année scolaire.

Si toutefois certains livres restaient en votre possession, vous pourrez les déposer dans la boîte à lettre. Nous vous en remercions.

Nous tenons également à remercier la municipalité pour tous les aménagements dont elle nous fait profiter.

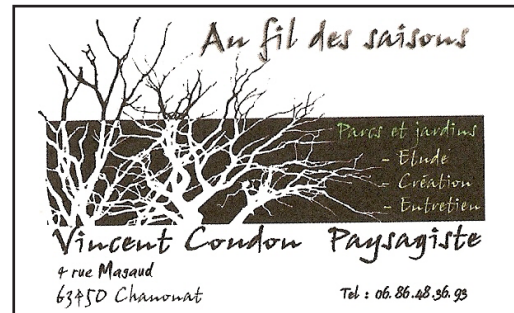
Nous vous souhaitons à tous de bonnes vacances et espérons bien sûr vous retrouver plus nombreux à la rentrée.



Information Commerciale

Au fil des saisons

Vincent Coudon Paysagiste
rue Magaud
63450 Chanonat
Parcs et jardins : Etude, création, entretien,
et aussi petit entretien de jardins.
Vous pouvez contacter Vincent Coudon au 06 86 48 36 93



Informations Generales

Horaires d'ouverture du secretariat de mairie

Le matin : tous les jours ouvrables, de 8 h 45 à 12 h 30
L'après-midi : lundi et vendredi de 14 h à 17 h
et mercredi de 14 h à 16 h 30

Tél : 04 73 79 41 05
Fax : 04 73 87 54 17
E-Mail : mairie-chanonat@wanadoo.fr
Et n'oubliez pas de consulter le site : www-chanonat.fr

Rappel : nouvelle organisation de la mairie

Depuis le 1er février 2011, les demandes de location de salles communales se feront exclusivement le mercredi aux heures habituelles d'ouverture. Géraldine Dupouyet sera seule habilitée à recevoir les réservations.
Les habitants, les associations et les personnes extérieures sont invitées à respecter cette règle de bon fonctionnement.

Recensement militaire

Vous avez 16 ans, pensez au recensement militaire.
Le recensement militaire donne des droits. Il est indispensable pour la plupart des examens et concours, du permis de conduire au BEPC ou au Bac. Il permet aussi de s'inscrire sur les listes électorales.
Sont concernés tous les garçons et les filles de nationalité française ayant 16 ans à partir de leur date d'anniversaire et jusqu'à leur 25ème année.
S'adresser à la mairie. Vous munir d'une carte d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile.

Correspondant du Journal La Montagne pour la commune de Chanonat

Le correspondant du Journal La Montagne pour la commune de Chanonat est Michel Huet,
9, impasse de l'Auzon à la Roche-Blanche
Tel : 04 73 78 27 05 ou 06 44 25 33 04
Email michel.huet63@orange.fr

Etat Civil

■ Naissances

Viginio Soan, Varennes, le 24 janvier
Lebot Baptiste, Chanonat, le 5 février
Sergé Lilwen, Varennes, le 29 mars
De Moura Vieira Santinha Naïa, Varennes, le 31 mars
Rebillard Jolan, Chanonat, le 6 avril
Day Tiffen, Chanonat, le 22 avril
Racana Edgar, Jussat, le 27 avril
Tindilière Nathan, Varennes, le 5 mai

■ Décès

Chabanne Gisèle épouse Bonjean, Chanonat, le 6 mars
Barbe Alain, Chanonat, le 22 mars
Garand Patrick, Varennes, le 17 mai



Les Nouvelles de Chanonat

Responsable de la publication : Jean-Pierre Pezant
Mis en page par la municipalité